



HAL
open science

Histoire de l'Etat et historiographie d'Etat: l'Histoire des ducs de Bourgogne du baron de Barante

Xavier Landrin

► **To cite this version:**

Xavier Landrin. Histoire de l'Etat et historiographie d'Etat: l'Histoire des ducs de Bourgogne du baron de Barante. Cahiers staëliens, 2008, 59, p.141-160. hal-00400683

HAL Id: hal-00400683

<https://hal.science/hal-00400683>

Submitted on 2 Jul 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Histoire de l'Etat et historiographie d'Etat : l'*Histoire des ducs de Bourgogne* du baron de Barante

Xavier LANDRIN

*Université Paris X – Nanterre, Groupe d'Analyse Politique
Centre de Sociologie Européenne (CNRS- EHESS)*

[141] L'histoire, remarquait G. Duby, n'est pas une succession d'évènements ordonnés selon une chronologie linéaire ; elle s'apparente davantage à une circulation des « faits » ou des « évènements » entre des commentaires et des légendes qui prennent leur sens dans des formations de pouvoir et des conjonctures particulières¹. C'est dire à quel point l'interprétation des phénomènes historiques contribue à la construction de l'histoire autant qu'à sa mise en forme savante. Les luttes historiographiques, à partir desquelles se stabilisent des représentations de l'histoire, constituent de ce point de vue des enjeux à part entière. Alors qu'elles sont habituellement pensées comme des controverses purement intellectuelles, séparées de leurs conditions réelles d'engendrement, leur analyse sociale permet d'en donner une définition un peu moins idéaliste. L'attention aux contextes du travail historiographique et à ses aspects les plus polémiques et politiques, montre que celui-ci n'est bien souvent que réaction aux enjeux du présent et création rétrospective du passé. S'il est vrai néanmoins que les méthodes, les fonctions et les formes de l'historiographie ont varié historiquement, il faut pouvoir rendre compte de ces différences et de ces évolutions à travers des études circonstanciées de cas ou de controverses².

L'*Histoire des ducs de Bourgogne* de Prosper de Barante (1782-1866), ouvrage édité en douze volumes entre 1824 et 1828, concentre d'une manière exemplaire les différentes dimensions du travail historiographique de la première moitié du XIX^e siècle. Sa genèse et ses réceptions critiques témoignent en effet de l'orientation littéraire, savante et idéologique qui marque l'ensemble [142] des écrits historiques (travaux d'érudition, textes polémiques ou œuvres de fiction) dans cette période. Cette singularité est rarement examinée en tant que telle. Si les interprétations de l'histoire se manifestent, en particulier sous la Restauration, à travers ces aspects à la fois littéraires, érudits et polémiques, c'est sans doute parce qu'elles ne répondent pas à des standards d'écriture, à des méthodes collectivement acceptées et à des enjeux exclusivement académiques. Plusieurs phénomènes permettent d'expliquer les raisons pour lesquelles l'interprétation historique ne relève pas d'un travail politiquement neutralisé et uniquement savant. Comme l'ont montré certaines analyses portant sur la genèse pré-disciplinaire des savoirs au XIX^e siècle, les activités de mise en forme intellectuelle sont, notamment sous les monarchies constitutionnelles, largement déterminées par des conditions structurelles qui définissent le sens et les formes de ces activités. Dans une phase antérieure à l'autonomisation des savoirs académiques et culturels³, une grande part de l'offre symbolique (littéraire, philosophique, historiographique, etc.), mise en circulation par des élites

¹ Georges Duby, *Le dimanche de Bouvines*, Paris, Gallimard, 1985.

² Sur ces problèmes d'intelligibilité locale et générale des cas accessibles à l'analyse historique, voir Jean-Claude Passeron, Jacques Revel, « Penser par cas. Raisonner à partir de singularités », in Jean-Claude Passeron, Jacques Revel (dir.), *Penser par cas*, Paris, Editions de l'EHESS, 2005, pp.9-44.

³ Voir notamment, sur l'autonomisation progressive des activités culturelles au XIX^e siècle, Pierre Bourdieu, *Les règles de l'art : genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Le Seuil, 1992, pp. 75-164.

intellectuelles concurrentes, dépend de conditions essentiellement politiques d'élaboration et d'interprétation. Cet encastrement politique des activités savantes et culturelles se manifeste à travers la multiplicité des positions (politiques, académiques, etc.) des producteurs, la circulation de répertoires ou de genres savants entre des univers intellectuels et académiques faiblement différenciés⁴, l'orientation idéologique des contenus, et la composition rhétorique de discours doubles, à la fois savants et politiques⁵. Si le travail historiographique prend généralement la forme d'une rationalisation d'Etat, c'est notamment parce que [143] ceux qui revendiquent en la matière une autorité de spécialistes s'investissent simultanément dans des carrières administratives, dans des fonctions politiques ou parlementaires. L'existence d'un mécénat d'Etat, par exemple à travers les prix ou les rétributions de l'Institut, et l'absence d'autonomie politique des activités universitaires, font de l'historiographie un savoir politisé qui intègre et transpose les luttes entre fractions élitaires pour la définition des fondements culturels et institutionnels de la monarchie restaurée. Pour rendre compte de cette production historiographique, il faut accorder une attention particulière aux groupes au sein desquels se mobilisent les auteurs et à la circulation politique de leurs écrits. Il faut également se défaire des séductions de la tradition lettrée pour éclairer sous un autre jour la question des contenus et des propriétés stylistiques ou formelles de ces textes⁶. Le retour sur les controverses historiographiques de la Restauration en tant qu'activités politisées et collectives permet de ressaisir, à partir de cas exemplaires, ces différents problèmes d'articulation des textes et de leurs caractéristiques aux intérêts et aux positions de leurs auteurs. L'espace des interprétations concurrentes dans lequel s'inscrit l'*Histoire des ducs de Bourgogne* constitue à ce titre un système d'enjeux approprié pour mettre en perspective la spécificité du travail de formalisation intellectuelle du passé dans lequel s'investit une partie des élites politiques sous la Restauration.

Un travail d'Etat

La mobilisation d'une partie des élites « libérales » (« constitutionnelles » ou « doctrinaires ») dans la construction d'une histoire politiquement orientée de la nation et des groupes qui la composent, est un phénomène connu⁷. Coalisés autour de revues comme les *Archives philosophiques, politiques et littéraires* (1817-1818), le *Courier* (1819-1820), puis *Le Globe* (1824-1827) et *La Revue française* (1828-1830), ces élites ont en commun un certain nombre d'expériences et de représentations : une trajectoire collective ascendante au

⁴ L'existence, avant la seconde moitié du XIX^e siècle, de genres intellectuels extensibles est un effet de l'encastrement structurel des activités de production du savoir (philosophie, histoire, littérature, théories sociales, etc.) qui permet la circulation de répertoires créatifs ou savants au sein d'univers culturels ou académiques encore peu différenciés : Johan Heilbron, *Naissance de la sociologie*, Marseille, Agone, 2006, pp.21 et s.

⁵ La double orientation, savante et politique, de ces productions se retrouve notamment, pour le XIX^e siècle, dans leurs « compositions rhétoriques » ou leurs « styles » (métaphorique, ironique, etc.), l'idéologie (« anarchiste », « radicale », « conservatrice », « libérale ») et l'argument (« mécaniste », « organiciste », « contextualiste », etc.) qu'elles mobilisent : Hayden White, *Metahistory : The Historical Imagination in Nineteenth-Century Europe*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 1973. On trouvera dans la contribution de Frank Paul Bowman une application de ce schéma à l'analyse du rapport de Benjamin Constant à l'histoire : « Benjamin Constant et l'histoire », in Etienne Hofmann (dir.), *Benjamin Constant, Madame de Staël et le groupe de Coppet*, Oxford, The Voltaire Foundation, 1982, pp.129-150.

⁶ Sur la tradition lettrée et sa critique dans les études littéraires, voir Anna Boschetti, « Sciences sociales et littérature : enjeux et acquis des travaux de Pierre Bourdieu sur le champ littéraire », in Jacques Bouveresse, Daniel Roche (dir.), *La liberté par la connaissance*, Paris, Odile Jacob, coll. « Collège de France », 2004, pp.233-247.

⁷ Voir par exemple, Jacques Barzun, « Romantic Historiography as a Political Force in France », *Journal of the History of Ideas*, 3, 1941, pp.318-329.

sein des structures bureaucratiques de l'Empire, un investissement et une spécialisation dans des activités intellectuelles consacrées par des postes importants au sein des institutions académiques et universitaires, et un intérêt partagé pour la continuité de l'Etat qui engendre des rationalisations stabilisatrices [144] de l'Etat⁸. Le travail de formalisation politique des libertés nationales dans lequel ils s'engagent collectivement s'explique par la configuration particulière des premières années de la Restauration. Après une phase d'instabilité liée aux changements de régimes des années 1814-1816, des luttes se manifestent entre groupes élitaires (aristocratie nobiliaire et représentants de la grande propriété, fractions bourgeoises en quête de reconnaissance au sein du pays légal) qui prennent essentiellement la forme d'un travail concurrentiel pour l'appropriation politique du passé. Quelques textes théoriques et quelques noms d'auteurs servent à cette occasion d'emblèmes et sont associés à la défense de nouvelles libertés (libertés constitutionnelles, liberté de la presse, élargissement du suffrage, etc.) ; ils deviennent à ce titre l'objet de concurrences interprétatives⁹. Parmi ces schémas et ces textes ressaisis politiquement dans les premières années de la Restauration figure la thèse du « code de la conquête » de la nation française qui, du XI^e siècle à la Révolution, expliquerait la domination d'une « race » aristocratique et son renversement à la fin du XVIII^e siècle par les héritiers d'une « race » asservie, les gaulois. On trouve l'une des premières formalisations de ce schéma explicatif dans les deux premiers chapitres des *Considérations sur la Révolution française* de Germaine de Staël. Celui-ci est investi d'une interprétation nouvelle par les élites « libérales » qui y voient la justification « des classes moyennes » — ou de ses équivalents sémantiques : le « tiers état », les « capacités » — qu'ils entendent représenter en politique. C'est donc à partir d'un ensemble d'interprétations et de textes plus ou moins contemporains issus de traditions historiographiques différentes que le groupe des « royalistes constitutionnels » entreprend une réflexion collective sur la genèse et l'avènement des « classes moyennes » en renvoyant, par des rappels transparents, aux conflits et aux questionnements politiques en cours. Les controverses historiographiques engagées par Boulainvilliers, Dubos, Mably, Montesquieu ou Buat-Nançay depuis la première moitié du XVIII^e siècle sur l'avènement de la noblesse¹⁰ [145] représentent une ressource pour interpréter rétrospectivement l'origine du processus révolutionnaire et pour en tirer des enseignements sur les principes du développement historique. L'interprétation léguée par l'ensemble des controverses sur la naissance de la noblesse tient à la fois d'une invention collective, d'une création rétrospective, légendaire et téléologique¹¹ : la noblesse trouverait l'origine de son pouvoir sur les autres ordres dans la conquête et l'asservissement des gaulois par les francs au VI^e siècle, c'est-à-dire dans la domination d'un peuple vaincu par une aristocratie germanique. Cette interprétation a été différemment appropriée au cours du XVIII^e siècle par les tenants d'une conception aristocratique du pouvoir royal. De ce « fait

⁸ Voir Xavier Landrin, « Genèse et activités du groupe 'doctrinaire' (1815-1821) : contribution à une sociologie historique du libéralisme », in Antonin Cohen, Bernard Lacroix, Philippe Riutort (dir.), *Les formes de l'activité politique : éléments d'analyse sociologique XVIIIe-XXe siècle*, Paris, PUF, 2006, pp.211-227.

⁹ La réception des *Considérations sur la Révolution française* de Germaine de Staël, parues en 1818, donne une illustration de la diversité des projections politiques qu'autorisent les écrits historiques dans cette période, voir G. E. Gwynne, *Madame de Staël et la Révolution française*, Paris, Nizet, 1969, pp.272-283 ; Stéphanie Tribouillard, « Une croisade contre le 'Talent du mal' : les contre-révolutionnaires lecteurs des *Considérations* », *Cahiers Staëliens*, 43, 2002, pp.53-68.

¹⁰ Voir Marie-France Piguet, *Classe : histoire du mot et genèse du concept*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1996, pp.21-30 ; Elie Carcassonne, *Montesquieu et le problème de la constitution française au XVIII^e siècle*, Genève, Slatkine, 1970, pp.19-27 ; Michel Foucault, « Il faut défendre la société », Cours au Collège de France – 1976, Paris, Gallimard/Seuil, 1997, pp.125-212.

¹¹ Voir notamment ce que dit Georges Duby du travail de « résurgence » historique sous les monarchies constitutionnelles : *Le dimanche de Bouvines*, op. cit., pp.280 et s.

primitif de la conquête », Boulainvilliers¹² tire une justification historique de l'inégalité fondamentale entre la noblesse et les peuples conquis, en attribuant les avancées et les mérites du gouvernement politique aux attributs des Francs établis dans les Gaules. Cette « théorie de la dualité nationale »¹³ est investie d'un nouveau sens polémique et connaît un nouveau développement avec l'intensification des luttes politiques entre ultras et « constitutionnels », entre la fin du premier Empire et les débuts du régime de Juillet. Ces luttes politiques prennent alors la forme de luttes historiographiques destinées à justifier, à l'appui de démonstrations savantes (exploitation de nouvelles sources et de nouvelles archives, redécouverte de sujets délaissés par la tradition aristocratique, etc.), des représentations du développement historique conformes aux positions occupées par les différents protagonistes de ces controverses au sein de l'arène politique. Ces prises de position historiographiques se distribuent entre un pôle « conservateur » et « ultra » dominé par le travail de Montlosier¹⁴ et où circulent des rationalisations traditionalistes [146] de l'ordre social¹⁵, et un pôle « constitutionnel » et « libéral » en partie représenté par les travaux d'Augustin Thierry¹⁶, Guizot¹⁷, Barante¹⁸ et Salvandy¹⁹. Contre une interprétation de la Révolution comme résultat des usurpations par le tiers état des droits héréditaires de la noblesse, François Guizot décrit, en répondant à Montlosier dans le vocabulaire nouveau de l'antagonisme entre groupes ou entre « classes », l'ascension progressive du tiers état après la conquête franque et les droits de celui-ci à faire valoir ses intérêts politiques à la suite des transformations inaugurées par la Révolution : « *La révolution amenée par le développement nécessaire d'une société en progrès, fondée sur des principes moraux, entreprise dans le dessein du bien général, a été la lutte terrible, mais légitime, du droit contre le privilège, de la liberté légale contre l'arbitraire ; et qu'à elle seule il appartient, en se réglant, en s'épurant, en fondant la monarchie constitutionnelle, de consommer le bien qu'elle a commencé et de réparer le mal qu'elle a fait* »²⁰. Cette réflexion résume les principales réflexions de Guizot et des « royalistes constitutionnels » sur la Révolution ; l'événement révolutionnaire est le produit logique d'un développement historique, qui a permis l'émergence d'un groupe social, et dans lequel la contre-révolution ne peut avoir sa part ; la Révolution existe encore sous l'aspect d'un héritage contradictoire (les réformes de la

¹² *Histoire de l'ancien gouvernement de la France, avec XIV lettres historiques sur les Parlements ou Etats Généraux*, tome I, La Haye, Aux dépens de la Compagnie, 1727, pp.24 et s.

¹³ Augustin Thierry rappelle les circonstances politiques de l'émergence de cette représentation dualiste du passé national : « Ce fut surtout après les cent-jours et l'invasion de 1815, après la réaction violente qui en 1816 frappa au hasard sur les hommes de l'empire et de la révolution, que cette vue de la France, condamnée par sa propre histoire à former deux camps rivaux et inconciliables, parut aux imaginations quelque chose de grave et de prophétique. La théorie de la dualité nationale fournit alors à chacun des deux partis opposés, au parti de la révolution et de la charte, comme à celui de la contre-révolution, des allusions et des formules », *Considérations sur l'histoire de France*, Paris, Tessier, 1840, p.185.

¹⁴ *De la Monarchie française, depuis son établissement jusqu'à nos jours*, tome 1, Paris, Nicolle, Egron, Gide Fils, 1814.

¹⁵ Voir Pierre Glaudes, « Joseph de Maistre face à la Restauration », et Gérard Gengembre, « Littérature et politique, ou Bonald, un déçu de la Restauration », in Jean-Yves Mollier, Martine Reid, Jean-Claude Yon (dir.), *Repenser la Restauration*, Paris, Nouveau Monde Editions, 2005, pp.87-102, pp.103-113.

¹⁶ Voir la récollection des premiers articles d'Augustin Thierry : *Dix ans d'études historiques*, Paris, Tessier, 1835, pp.312-354 ; voir également, A. Augustin-Thierry, *Augustin Thierry d'après sa correspondance et ses papiers de famille*, Paris, Plon, 1922, pp.44-56 ; Loïc Rignol, « Augustin Thierry et la politique de l'histoire : genèse et principes d'un système de pensée », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, 25, 2002, pp.87-100.

¹⁷ *Du gouvernement de la France depuis la Restauration, et du ministère actuel*, Paris, Ladvocat, 1820 ; *Histoire de la civilisation en Europe*, Paris, Hachette, 1985.

¹⁸ *Histoire des ducs de Bourgogne, de la maison de Valois, 1364 – 1477*, Paris, Ladvocat, 12 vol., 1824-28.

¹⁹ *Histoire de Pologne avant et sous le roi Jean Sobieski*, tome I, Paris, Sautélet, 1829 ; voir également Louis Trenard, *Salvandy en son temps, 1795-1856*, Lille, Publications de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'Université de Lille, 1968, pp.182-193.

²⁰ François Guizot, *Du gouvernement de la France depuis la Restauration, et du ministère actuel*, op. cit., « supplément aux deux premières éditions », p.28.

constituante, les débordements de la Terreur) qu'il appartient aux « constitutionnels » de maintenir ou de corriger dans la perspective d'une stabilisation du régime²¹. Il serait faux de croire, [147] dans cette logique, que les luttes entre élites sous la Restauration prennent exclusivement un tour conceptuel ou théorique. Elles se construisent, au contraire, autour d'enjeux explicitement politiques : le Concordat de 1817 et le statut de l'Eglise de France, le monopole universitaire et la liberté d'enseignement, les biens des émigrés et la question des réparations, etc.

Alors que tout incite à prendre l'œuvre de Prosper de Barante pour un travail d'érudition, l'*Histoire des ducs de Bourgogne* s'analyse d'abord comme un document politique. Il continue sur un autre mode l'activité politique de son auteur, préfet sous l'Empire, puis député et pair de France sous la Restauration, un temps Conseiller d'Etat avant d'en être écarté en 1820 par la réaction ultra. Ancien familier de Germaine de Staël, et proche des revues labellisées « doctrinaires » au début de la Restauration, Barante s'était mobilisé, juste avant la rédaction des *Ducs de Bourgogne*, dans un projet de renouvellement des structures d'Etat qui possédait la double particularité de s'inscrire dans la continuité des entreprises de réforme engagées par les « royalistes constitutionnels »²², et d'enregistrer la tendance à l'historisation de l'argumentation politique. *Des communes et de l'Aristocratie*²³, publié en 1821, se présente en effet comme une tentative d'interprétation historique de la paralysie des structures administratives par la perte de fonction de la noblesse, essentiellement devenue une aristocratie de cour à partir du XVIIIe siècle. L'une des finalités de Barante était de reconstituer, autour de structures administratives locales, une aristocratie d'Etat formée par des représentants de la « classe moyenne » et par des élites nobiliaires ayant consenti aux transformations héritées de la Révolution. Les représentants de la grande propriété foncière étaient écartés au profit d'une structure administrative moderne : un conseil cantonal composé de deux ou trois citoyens élus par les communes et dont les activités auraient fait contrepoids, en contribuant à la responsabilisation des administrés locaux, aux fonctionnaires de l'administration centrale. On comprend que ce projet, mis en suspens par la réaction de 1820, constitue à la fois une rationalisation politique des luttes entre élites (représentants de la « propriété foncière » ou des « classes moyennes ») et une représentation historicisée du rôle de l'aristocratie nobiliaire. Comment ne pas voir dans le projet des *Ducs de Bourgogne* un travail analogue qui transpose dans le récit de la transformation de l'Etat aux XIVe et XVe siècles, des préoccupations [148] liées aux enjeux politiques du présent ? Il s'agit bien en effet à travers l'*Histoire des ducs de Bourgogne* d'énoncer les conditions d'effondrement d'une monarchie sortant de la féodalité, soumise à des concurrences multiples (la division des fiefs de la couronne, les conflits avec des puissances étrangères), et parallèlement de décrire la genèse de libertés collectives — l'émancipation des communes — octroyées dans le conflit ; cet ensemble en mouvement désignant un espace ouvert aux projections de l'auteur, qui n'est pas sans parenté avec la période révolutionnaire et la disparition d'une société d'ordres²⁴.

²¹ On doit sans doute rappeler que ce travail de mise en forme des transformations opérées par la Révolution est contemporain du travail de Mignet, pour qui « Le 14 Juillet avait été le triomphe de la classe moyenne : la Constituante était son assemblée, la garde nationale sa force armée, la mairie son pouvoir populaire », *Histoire de la Révolution française depuis 1789 jusqu'en 1814*, Tome I, Paris, Didier, 1875, p.108. Sur ce point, voir en particulier Yvonne Knibiehler, *Naissance des sciences humaines : Mignet et l'histoire philosophique au XIX^e siècle*, Paris, Flammarion, 1973, pp.147-162.

²² Rudolf Von Thadden, *La centralisation contestée*, Arles, Actes Sud, 1989, pp.153-183.

²³ M. de Barante, *Des communes et de l'aristocratie*, Paris, Ladvocat, 1821.

²⁴ Une lettre de François Guizot adressée à Barante rappelle l'importance centrale dans le travail de ce dernier du phénomène des libertés communales en lui proposant de lui fournir des documents de première main sur le sujet : A.N. 42 AP-200, pièce n°199, Lettre de François Guizot à Prosper de Barante, datée du 10 décembre 1823.

Une ressource narrative

Le travail de Barante ne se limite pas à une reconstruction intellectuelle du passé à l'usage du présent. On discerne en effet dans l'*Histoire des ducs de Bourgogne* une théorie du récit historique qui justifie sur un plan formel l'effort d'identification et d'enracinement transhistoriques des élites monarchistes et « libérales ». Cette théorie du récit renvoie à la fois à une nouvelle technique narrative et à une rhétorique de la neutralité historiographique. Elle s'est imposée à Barante dans un contexte de radicalisation ultra-royaliste du régime où la censure et la réception critique des positions « libérales » ont contraint une grande partie des monarchistes constitutionnels à continuer leurs activités de publicistes et de polémistes sous une forme euphémisée et politiquement neutralisée²⁵. Après l'assassinat du duc de Berry, héritier du trône, en février 1820, qui conduit à la reprise en main par les ultras de la politique gouvernementale et des institutions politiques centrales (Conseil d'Etat, Chambre des Députés, Chambre des Pairs, etc.), des reconversions et des réinvestissements intellectuels apparaissent indispensables à quelques-uns des monarchistes constitutionnels mobilisés dans une période antérieure au sein de ces mêmes institutions. La correspondance de Barante fait état des options qui s'offrent désormais aux anciens collaborateurs des *Archives philosophiques, politiques et littéraires*, du *Courier*, et à leurs [149] partenaires politiques. Leur exclusion des arènes politiques légales les incite collectivement à prendre une position de retrait intellectuel qui valorise l'essai, en apparence neutralisé, de réflexion historique ou philosophique, plutôt que la critique pamphlétaire. Ce moment de radicalisation conservatrice les engageant parallèlement à se mobiliser, de façon plus ou moins distanciée selon les cas, dans les espaces de la contestation clandestine et extra-légale (les réseaux de la Charbonnerie, et les sociétés de défense des libertés publiques)²⁶. Le renouvellement des stratégies d'intervention politique et des formes de l'écriture politique au sein des groupes constitutionnels est attesté, dans l'entourage de Barante, par plusieurs déclarations, conseils ou témoignages sur cette « situation publique inactive »²⁷. Après avoir confié à la duchesse de Broglie sa conversion à l'histoire, Barante est encouragé à suivre la même voie que celle de ses alliés politiques : « Je crois, toute réflexion faite, que vous avez beaucoup plus raison que moi de ne pas écrire sur la politique. Actuellement, plus on la voit aller plus on voit que la vérité y est impossible à dire, je suis persuadée que vous devez avoir éminemment le talent de faire revivre les tableaux du temps passé, tout en gardant pourtant, comme Walter Scott, l'indépendance de notre temps »²⁸. L'emprunt de ce nouveau répertoire que constitue le « roman historique », symbolisé par les œuvres du romancier écossais Walter Scott, par un acteur public dont on a aucune raison de croire que ses finalités cessent d'être au moins pour une part politiques, s'explique donc essentiellement par le contexte de radicalisation des années 1820. Il s'agit notamment pour Barante, en abandonnant l'option de l'*exit* politique, de faire valoir sous une

²⁵ Sur les effets intellectuels et politiques de la censure, et notamment la réorganisation de l'activité des monarchistes constitutionnels, voir Daniel Rader, « Censorship », in Edgar Leon Newman, Robert Lawrence Simpson (eds.), *Historical Dictionary of France from the Restoration to the Second Empire*, Vol.I, Westport, Greenwood Press, 1987, pp.174-176; Claude Bellanger, Jacques Godechot, Pierre Guiral, Fernand Terrou (dir.), *Histoire générale de la presse française*, Tome II : de 1815 à 1871, Paris, PUF, 1969, pp.67-79 ; Albert Crémieux, *La censure en 1820 et 1821 : étude sur la presse politique et la résistance libérale*, Paris, Cornély et Cie, 1912, pp.14-70.

²⁶ Sur ce processus de radicalisation et la redéfinition du travail des monarchistes constitutionnels, voir Xavier Landrin, « L'activité conspirative sous la Restauration française : usages et mises en forme d'un répertoire de contestation politique », *Traverse – Zeitschrift für Geschichte / Revue d'histoire*, 3, 2004, pp.57-72.

²⁷ Lettre de François Guizot à Prosper de Barante, datée du 24 août 1822, in *Souvenirs du Baron de Barante*, Tome III, Paris, Calmann Lévy, 1893, p.39. « Il est impossible et absurde d'écrire sur la politique actuelle, estime Guizot. Je continuerai probablement mon grand travail de philosophie politique » : Lettre de François Guizot à Prosper de Barante, datée du 20 octobre 1822, *Ibid.*, p.51.

²⁸ Lettre de la duchesse de Broglie à Prosper de Barante, datée du 16 août 1822, *Ibid.*, p.33.

autre forme une définition modernisée de la politique en prenant appui sur les ressources du roman scottien. Introduits en France au début de la seconde Restauration, les romans de Walter Scott s'inscrivent dans un registre doublement fictionnel et historique qui paraît suffisamment nouveau pour être investi par une vision politique plus ou moins neutralisée. Le roman historique constitue, sous ce rapport, une ressource du travail politique qui permet d'échapper à la censure et d'agir sur les représentations en empruntant certaines logiques narratives à un format et à un genre à succès. C'est ce [150] que confirme une historiographie littéraire attentive aux effets de contexte et aux usages non littéraires des produits littéraires : « Lire le présent à la lumière du passé présente deux avantages : échapper autant que possible à la censure qui traque les allusions trop précises à la politique du moment – et la censure est plus vigilante en matière de théâtre que de roman – ; tracer les lignes de force qui dynamisent l'Histoire et montrer les étapes de la constitution d'une nation ainsi que celles du progrès »²⁹. Si Barante peut voir dans la référence scottienne une ressource critique, c'est d'abord parce que cette référence lui permet d'engager un renouvellement des modes traditionnels d'exposition de l'histoire. Cette critique avait été engagée avant Barante, sous des formes différentes, notamment sous l'autorité d'Augustin Thierry et de François Guizot³⁰.

Le rayonnement de ces premiers usages historiographiques des romans de Walter Scott s'explique par le crédit public des commentateurs qui est logiquement associé à une position importante dans le champ idéologique de la Restauration. Un rôle avancé parmi les publicistes opposés aux ultras et une position au sein des structures académiques de la monarchie restaurée (Ecole normale, Faculté des Lettres de Paris) ont permis, notamment par l'intermédiaire de Guizot et de Thierry, de mettre en circulation une définition renouvelée du travail historiographique en partie fondée sur le réalisme de la narration scottienne. Augustin Thierry peut ainsi montrer tout l'intérêt que présentent les romans de Scott pour le travail de reconstruction de la dynamique historique, trop longtemps résumée à une chronique du règne des gouvernants. Le récit de la conquête de l'Angleterre par les Normands dans *Ivanhoé* est commenté par Thierry comme un cas exemplaire de narration des conflits entre groupes rivaux, des luttes prolongées de succession, des histoires privées et publiques qui façonnent la puissance des gouvernements. La narration scottienne est un moyen pour sortir du cercle restreint de l'histoire officielle du pouvoir qui, par tradition ou conformisme, se limite aux batailles, aux changements de dynasties pour écarter la dimension conflictuelle de la conquête et de la conservation du pouvoir. Le restitution, même lorsqu'elle est pour une part fictionnelle, de ces luttes et de ces conflits constitue un gain considérable pour l'historien de la Restauration ; elle présente une manière d'histoire authentique en même temps qu'une critique des méthodes de l'historiographie traditionnelle. Il faut, pour Augustin Thierry, reconnaître dans la narration de Scott l'intérêt pour des « actes » et des « caractères », qui sont ordinairement [151] éliminés du récit historique pour transmettre aux contemporains une vision pérennaliste des nations et des gouvernements. Le récit authentique de l'invasion de l'Angleterre par les Normands évoque ainsi toute une série de phénomènes rattachés à l'acte de la conquête – l'asservissement des saxons, leur expropriation en masse ou le partage de leurs biens entre les envahisseurs étrangers – évacués par le récit irénique, royaliste, officiel, de la naissance et de l'évolution des gouvernements. S'extraire d'une histoire pacifiée du pouvoir a bien sûr l'avantage, en particulier au moment de la radicalisation royaliste de la Restauration, de mettre en représentation l'arbitraire du pouvoir et de ses mises en intrigue officielles. Si l'analyse circonstanciée des débats autour des façons de faire et d'écrire l'histoire montre qu'il existe une continuité politique entre ce contexte de radicalisation et les

²⁹ Gérard Gengembre, *Le roman historique*, Paris, Klincksieck, 2006, pp.34-35.

³⁰ Sur les usages historiographiques des romans de Walter Scott, voir Klaus Massmann, *Die Rezeption der historischen Romane Sir Walter Scotts in Frankreich (1816-1832)*, Heidelberg, Carl Winter – Universitätsverlag, 1972, pp.81-100.

appropriations intellectuelles de l'histoire, il est permis de comprendre la nouveauté politique que constitue le roman historique. Augustin Thierry peut alors prophétiser, en mai 1820, la défaite de l'historiographie officielle et faire de la publication d'*Ivanhoé* un événement extra-littéraire, pour ainsi dire politique : « *Un homme de génie, Walter Scott, vient de présenter une vue réelle de faits défigurés par la phraséologie moderne ; et chose singulière, mais qui ne surprendra point ceux qui ont lu ses précédents ouvrages, c'est dans un roman qu'il a entrepris d'éclairer ce grand point d'histoire, et de présenter vivante et nue cette conquête normande, que les narrateurs philosophiques du dernier siècle, plus faux que les chroniqueurs illettrés du moyen âge, ont élégamment ensevelie sous les formules banales de 'succession', de 'gouvernement', de 'mesures d'Etat', de 'conspirations réprimées', de 'pouvoir', et de 'soumission sociale' »*³¹. La narration scottienne est plus généralement reconnue et intégrée par l'historiographie nouvelle pour avoir élargi le récit historique à des acteurs, des expériences, des façons de voir et des vocabulaires inédits³². Pour les interprètes du romancier écossais, cet élargissement du récit historique semble correspondre au développement réel de l'histoire, et il renvoie au travail de la vraisemblance (souci des détails et de la couleur locale, description des apparences, des expériences et des sentiments des acteurs) engagé par Scott lui-même. C'est surtout la rhétorique implicite du romancier, notamment son aptitude à articuler récit national et *private history*, renforcée par le travail de la vraisemblance et le souci de la couleur locale, qui constitue à la fois pour les interprètes et [152] pour le public élargi des lecteurs l'intérêt majeur de la découverte scottienne³³. Le roman historique apparaît dans cette perspective comme un support privilégié de vulgarisation et de popularisation d'une lecture implicitement politique de l'histoire. Si le commentaire du roman scottien au sein de la nouvelle historiographie met en relation les propriétés internes des textes du romancier (leur style, leurs techniques, leurs effets et leur contenu) et les attentes politiques d'un groupe, les présupposés politiques conservateurs de Walter Scott, malgré sa relecture novatrice de l'histoire, font à ce titre l'objet d'appréciations critiques³⁴. Cette distance avec l'orientation proprement politique de certains écrits de Scott, qui peuvent par exemple conduire à une description idéalisée de l'histoire médiévale en tant qu'âge d'or, s'observe spécialement dans les cours de François Guizot pour qui l'érudition historique, la mise en forme efficace de cette érudition par une narration appropriée, sont neutralisées chez Scott par une idéalisation excessive de certaines périodes et une représentation anachronique de certains types sociaux qui laisse échapper l'originalité propre des personnages historiques. Evoquant le *Quentin Durward* de Scott, Guizot affirme que le romancier s'est fait une idée erronée, en fait anachronique, de la vie des

³¹ Augustin Thierry, « Sur la conquête de l'Angleterre par les Normands, à propos du roman *Ivanhoé* », *Dix ans d'études historiques*, Paris, Just Tessier, 1835, pp.131-140 (article publié dans le *Censeur européen* le 29 mai 1820).

³² « Walter Scott, entrant profondément dans l'examen des faits, nous montre des masses d'hommes, des intérêts, des existences distinctes, deux peuples, un langage double, des mœurs qui se repoussent et se combattent », *Ibid.*, p.133.

³³ Bien qu'il faille, ici comme ailleurs, garder une distance avec l'idéologie intellectualiste de la force propre des textes, il faut reconnaître que les romans de Walter Scott ont la particularité de condenser et de structurer les attentes lectorales de l'époque : « Scott instaure un rapport ludique avec un lecteur appelé soit à s'identifier à l'action, soit à prendre une distance critique vis-à-vis du récit [...] Pour Scott, il existe quatre grands types d'attentes : celles qui sont liées à l'Histoire et à la représentation du passé, les attentes provoquées par le lieu, les contraintes narratives et génériques et enfin les contraintes physiologiques », Fiona McIntosh, *La vraisemblance narrative en question*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2002, p.91. On sait par ailleurs qu'une partie du travail de Scott, loin de se contenter de faire revivre le passé au moyen de la fiction, s'inscrit dans un travail de création collectif et rétrospectif de légendes et de mythes historiques, comme celui d'une culture et d'une tradition propres aux Highlands, voir Hugh Trevor-Roper, « The Invention of Tradition : The Highland Tradition Scotland », in Eric Hobsbawm, Terence Ranger (eds.), *The Invention of Tradition*, Cambridge, Cambridge University Press, 1989, pp.15-41.

³⁴ L'ambivalence de l'« historiographie libérale » sur les préjugés politiques de Scott est relevée par Stanley Mellon, *The Political Uses of History*, Stanford, Stanford University Press, 1958, p.14.

bourgeois des XIIe et XIIIe siècles en important une vision irénique de la vie bourgeoise des temps modernes³⁵. Il n'y a donc rien de surprenant à ce que les textes de Walter Scott soient traités comme des modèles à transposer et à questionner, et qu'ils servent à l'occasion de points de comparaison aux études en cours de l'historiographie nouvelle. Guizot peut ainsi développer dans sa correspondance privée et dans son enseignement les mêmes attendus concernant les limites du travail [153] d'historicisation de Scott. Avant la publication des premiers volumes de l'*Histoire des ducs de Bourgogne* il confie à Barante que *Quentin Durward* manque à la fois de spontanéité et de réalisme, et que l'enthousiasme de la critique et des lecteurs pour cette incursion romanesque de Scott sur un sujet essentiellement français n'entame en rien la nouveauté, ni même les chances de succès, de l'œuvre à paraître : « *Je viens de lire Quentin Durward, et je suis de votre avis, la naïveté y manque ; elle manque à Louis XI lui-même beaucoup trop calculé, trop peu bavard, trop peu en proie à cette inquiétude d'imagination qui le gouvernait bien autant que sa politique. Walter Scott a conçu un type, plutôt qu'il n'a peint un individu [...] les meneurs bourgeois du XVIe siècle n'étaient pas les bourgmestres de notre temps [...] Je suis charmé que ce roman là ait paru avant votre histoire ; elle n'y perdra rien, et l'attention du public aura été appelée sur ce temps là* »³⁶.

Une idéologie neutralisée

Il n'en reste pas moins que le « roman historique » est explicitement convoqué dans l'*Histoire des ducs de Bourgogne* et que les recettes éprouvées d'un genre qui est en partie codifié au sein de la nouvelle historiographie sont aussi réinvesties par Barante, quoique d'une manière différente. La maxime, reprise de Quintilien, qui définit génériquement la démarche de Barante – « l'histoire est faite pour raconter, non pour prouver » – et la théorie du récit dans laquelle elle s'inscrit sont le support d'une rhétorique de la neutralité qui prend acte de la censure ultra-royaliste. L'emploi d'une technique narrative inspirée de Scott recouvre en partie des finalités savantes et polémiques que l'auteur se refuse d'exposer : « *Tout mon soin sera de conserver le genre d'intérêt que je découvre dans les récits : la peinture vivante des mœurs et des caractères, le pittoresque, le dramatique, tout ce qui frappe l'imagination, tout ce qui est caractère critique aux yeux des gens qui savent observer. Du reste nulle réflexion ; pas une dissertation ni une citation. Je garderai pour moi seul toute cette cuisine de l'historien, dont les écrivains ont l'habitude de nous entretenir* »³⁷. Il faut être attentif à ce travail d'euphémisation d'une entreprise de redéfinition du passé encadrée par des finalités historiographique et politique – l'examen sans concession de l'absolutisme royal, la redécouverte des fondements historiques d'une authentique aristocratie d'Etat – qui ne peuvent être formulées comme telles. Barante ne tient dès lors à exposer que dans sa préface, mais d'une manière systématique, la théorie du récit qu'il met en œuvre dans l'*Histoire des ducs de Bourgogne*, sans pour autant expliciter ses propres présupposés et les effets attendus sur [154] les lecteurs. Cette réflexion autour d'une forme historiographique idéale, et sur le bon usage du roman en histoire, prend plusieurs aspects : le constat d'une emprise croissante de l'intérêt collectif pour l'histoire et une prise en compte de l'historisation plus ou moins généralisée des répertoires culturels, artistiques et littéraires depuis la Révolution ; la définition d'un équilibre entre érudition, imitation et recreation du passé ; l'exposition et la défense d'un nouveau traitement des contenus historiques (personnages ordinaires ou exceptionnels, conflits entre groupes, entre « races » ou « classes », révolutions, enchaînements historiques, naissance de l'Etat

³⁵ François Guizot, *Histoire de la civilisation en Europe*, op. cit., pp.184-185.

³⁶ A.N. 42 AP-200, pièce 194, lettre de François Guizot à Prosper de Barante datée du 14 juin 1823.

³⁷ Lettre de Prosper de Barante à Madame Anisson du Perron datée du 13 août 1823, in *Souvenirs du Baron de Barante*, op. cit., p.119.

moderne) ; enfin, une rhétorique de la neutralité narrative qui évite toutes les questions liées à l'inscription des *Ducs de Bourgogne* dans les controverses du temps. Barante prend donc acte, comme beaucoup de ses contemporains³⁸, du mouvement général d'historisation des écrits littéraires et savants. Cette immersion des activités culturelles, littéraires et scientifiques dans l'histoire marque aussi bien la philosophie, la poésie, le drame, que le roman. Si le roman s'attache désormais au témoignage vrai et animé des sentiments, des périodes et des personnages, c'est peut-être parce qu'il intègre mieux que d'autres formes les évolutions historiques les plus récentes, en particulier les transformations nées de la Révolution. Bien qu'il ne soit pas totalement une forme arbitraire, politisée, ouverte aux controverses du présent, le roman, qui diffère de la romance par son réalisme et son contenu historique, se présente comme un registre proprement historiographique qui décline le récit aristocratique traditionnel. Il représente surtout l'histoire telle qu'elle se donne en échappant à l'esprit de système et au jugement moral. Rien n'est moins surprenant, dès lors, que de constater le goût des générations issues de la Révolution pour le roman et leur aversion pour l'appropriation aristocratique de l'histoire : « *Les opinions absolues ont été ébranlées ; au fond, personne ne les croit plus assez pour leur faire des sacrifices, et le besoin de se composer des convictions nouvelles est plus grand que le besoin de défendre celles qu'on a l'air de conserver* »³⁹. Le roman, qui incarne l'histoire plus qu'il ne l'imité, engage aussi une réflexion sur le pouvoir et son histoire. Il apparaît dans cette mesure comme l'une des formes les plus accomplies de [155] résistance à l'arbitraire du pouvoir et à ses justifications. Prenant pour contre-exemple les *Soirées de Saint-Pétersbourg* de Joseph de Maistre, Barante refuse les abstractions philosophiques et le jugement d'essence qui enferment une vision orientée du procès historique : une souveraineté absolue et sacrée qui transcende l'histoire⁴⁰. Le refus d'une transcendance spirituelle dans le récit historique est ici une manière d'importer dans l'univers savant de l'historien une opposition politique (contre-révolution, royalisme constitutionnel) qui prend la forme d'une opposition de style historiographique (récit transhistorique, récit historicisé). Il s'agit bien, pour Barante comme pour d'autres, de fonder dans la nouvelle objectivité du récit historique la disqualification d'une vision figée de l'ordre social qui a, sous la Restauration, encore une place en politique. Barante s'emploie dès lors à définir une méthode historiographique neutralisée qui, dans la continuité des travaux de Thierry ou Guizot, accorde une attention à la diversité des situations historiques et des conditions sociales pour sortir de la chronique officielle des gouvernements. On sait que l'une des premières innovations communes au drame et au roman historiques sous la Restauration, a consisté à élargir le personnel historique à la totalité sociale⁴¹ pour donner de l'ordre social une vision moins univoque. Cette inclination est aussi celle de Barante qui articule dans son récit l'action des Grands⁴², comme Philippe le Bon ou Charles le Téméraire, et des considérations sur les représentations et les mœurs populaires, pour montrer comment peuvent coexister l'autorité territoriale d'un

³⁸ Reinhart Koselleck a bien montré comment s'articulent, dans la période du *Sattelzeit* (1750-1850), cette historisation des méthodes d'analyse ou des registres créatifs, et l'avènement d'une nouvelle représentation du temps historique, avec l'effondrement d'une société d'ordres et l'émergence de nouvelles formes politiques : Reinhart Koselleck, « Le concept d'histoire », *L'Expérience de l'histoire*, Paris, Gallimard/Le Seuil, 1997, pp.15-99.

³⁹ M. de Barante, *Histoire des ducs de Bourgogne de la maison de Valois, 1364-1477*, Tome I, Paris, Ladvocat, 1826 (4^e éd.), p.35.

⁴⁰ *Ibid.*, p.91.

⁴¹ Gérard Gengembre, *Le roman historique*, *op. cit.*, p.36.

⁴² Développement qui n'est pas sans parenté avec la philosophie du héros comme incarnation du temps collectif chez Victor Cousin, voir son *Cours de philosophie : introduction à l'histoire de la philosophie*, Paris, Fayard, 1991, pp.258 et s. Proche du réseau de l'historiographie « libérale » sous la Restauration, Victor Cousin est également, dans la conjoncture de radicalisation ultra, sans activités d'enseignement publiques ; ses cours privés tendent néanmoins à cette époque à faire circuler une nouvelle philosophie de l'histoire qui est l'équivalent en philosophie du travail de renouvellement et de critique des théories traditionalistes et aristocratiques en histoire.

duché et une inégalité, presque totalement consentie, entre les droits des hommes. La crédibilité du récit historique est parallèlement renforcée par une recherche de l'objectivité narrative qui pourrait à la fois restituer le langage des groupes sans les imiter, et qui échapperait en même temps à une lecture exclusivement présentiste ou politique, et à une interprétation déréalisante ou romancée : « *Inventer des chroniques qui auraient eu la pompe d'un style académique, ou même le ton soutenu d'un discours du temps présent, c'eût été rompre l'unité de langage que je voulais conserver. En composer dans le goût naïf des vieux [156] siècles eût été un travail puéril, d'ailleurs, ce que je devais surtout éviter, c'était la couleur romanesque* »⁴³. Comment suggérer sans l'explicitier l'intérêt stratégique de cette nouvelle manière d'écrire l'histoire ? Il ne faut sans doute pas surestimer l'effet de dissimulation de l'orientation politique du récit de Barante, ses contemporains partageant collectivement le même sens pratique de lecteur, un même univers d'évidences, éventuellement une affinité de points de vue sur le sens des mots et du récit, bref un « horizon d'attente » commun. En fondant néanmoins une représentation politisée de l'histoire sur l'objectivité d'un récit authentique, Barante pouvait difficilement livrer sans détours le sens ultime de son travail. Il pose d'emblée, pour cette raison, que si le roman historique a l'avantage d'interpeller et d'impliquer les lecteurs ne serait-ce qu'au moyen de la mise en forme narrative, l'interprétation politique doit toujours être précédée d'un effort de reconstruction objective du passé. Le récit exact des événements et des expériences, la « connaissance des faits », l'« exposition méthodique de l'état de la société », autorisent ainsi, sans que cette conclusion soit celle de l'historien, une interprétation morale ou politique des fins de l'Histoire : « *L'auteur peut s'abstenir de se montrer ; il peut s'en fier à la vérité s'il a su la raconter vivement. L'histoire, quand elle est sincère, donne ses enseignement à haute voix ; lorsqu'on veut en tirer une morale mensongère, il a fallu d'abord mettre le mensonge dans ses récits* »⁴⁴.

Une codification politique

Les contraintes de ce récit « libéral », telles que les expose Barante, sont le produit d'un travail collectif de mise en forme engagé au sein des principales revues « constitutionnelles », « romantiques », « libérales » de la Restauration. Le récit de Barante apparaît sous ce rapport comme une actualisation particulière d'une activité beaucoup plus générale qui renvoie à la fois à des enjeux politiques et culturels. La construction du « roman historique » comme objet de controverses politiques, historiographiques et littéraires s'explique notamment par des raisons structurelles – l'encastrement politique des activités, des institutions culturelles et savantes – qui impliquent une socialisation politique des contenus. Cette circulation et cette appropriation politiques des productions littéraires et savantes s'observent en particulier dans les luttes entre des groupes organisés autour de revues au sein desquelles sont définies les valeurs d'usage de ces productions. C'est en particulier le journal *Le Globe* (1824-1832), qui constitue le [157] magistère culturel des élites « constitutionnelles » et « libérales » sous la Restauration⁴⁵, qui a promu le « roman historique » comme problème politique. La codification du « roman historique » comme genre à part entière répond à une situation idéologique où les opposants à l'ultra-royalisme, qu'ils soient publicistes, universitaires, ou anciens responsables politiques, tentent de rabattre sur des productions littéraires et savantes

⁴³ M. de Barante, *Histoire des ducs de Bourgogne*, op. cit., p.45.

⁴⁴ *Ibid.*, p.83.

⁴⁵ Voir notamment James K. Kieswetter, « Le Globe », in Edgar Leon Newman, Robert Lawrence Simpson (eds.), *Historical Dictionary of France from the Restoration to the Second Empire*, op. cit., pp.464-465; Jean-Jacques Goblot, *La jeune France libérale: Le Globe et son groupe littéraire, 1824-1830*, Paris, Plon, 1995, pp.450 et s.

des lectures exclusivement morales, voire politiques. La rhétorique de la neutralité proposée par Barante au sein des *Ducs de Bourgogne* est longuement explicitée dans cet espace collectif où le « roman historique » est présenté comme un « genre » à partir duquel « tous les autres genres doivent être modifiés, et comme retrempés ». En raison de ses succès marchands, les ouvrages de Walter Scott deviennent un format de référence, en termes de méthodes d'écriture et de contenus à explorer, auprès duquel « le poème épique, la tragédie, la comédie, le conte, la romance, doivent prendre leçon pour se mettre en harmonie avec les besoins des esprits »⁴⁶. Si le « roman historique » connaît des applications multiples, y compris parmi les fractions les plus conservatrices, s'il prend comme étendard d'autres références que les *Waverley Novels* (*Les Fiancés* de Manzoni, par exemple, et ses succédanés), ou si ces romans servent de support à des représentations politiques et culturelles antagoniques, un contrôle collectif doit pouvoir s'imposer à ces interprétations pour en stabiliser le sens collectif. La codification du genre autorise un monopole d'interprétation à partir duquel sont hiérarchisées les productions labellisées « roman historique ». Ces opérations collectives d'intégration et d'exclusion s'inscrivent dans un travail beaucoup plus général, qui est à l'occasion spécifié par les auteurs du *Globe*, et qui participe à la construction d'analogies entre des références d'ordre littéraire (« romantisme », « classicisme ») et les catégories politiques (« ultra-royalisme », « constitutionnalisme monarchiste », « libéralisme »). La transposition des catégories de l'action politique à l'univers des productions littéraires permet de disqualifier, sur un mode distancié, la réaction ultra-royaliste au nom d'un dépassement nécessaire du classicisme. Il faut ainsi promouvoir « d'autres formes pour d'autres sujets, d'autres efforts pour d'autres imaginations, d'autres peintures de mœurs pour des mœurs différentes, en un mot d'autres habitudes littéraires pour [158] d'autres habitudes politiques ou intellectuelles »⁴⁷. Pour faire du « roman historique » un instrument de lutte approprié dans ces controverses idéologiques, cette forme narrative doit être suffisamment neutre et répondre à plusieurs principes formels : exclure toute une classe d'auteurs de fictions (roman sentimental, roman épistolaire) et de professions de foi politiques (pamphlet et satire) pour retrouver, sur le fondement d'un rapport à l'histoire qui a toutes les apparences du désengagement politique, le véritable « sens moral » de l'histoire.

Ces observations et ces principes, qui circulent, en dehors du *Globe*, au sein de la presse politique et littéraire de la Restauration, ont largement déterminé la genèse et la réception des *Ducs de Bourgogne*. Bien que cette réception se soit organisée, pour une part, en fonction de relations interpersonnelles, comme en témoigne la proximité de l'auteur avec les rédacteurs de comptes rendus⁴⁸, elle n'en reste pas moins marquée par toutes les controverses relatives au « roman historique » qui reposent sur un nombre restreint de principes classificatoires : neutralité, vraisemblance, style, portée idéologique. Il n'est pas étonnant qu'en tant que collaborateur occasionnel du *Globe*⁴⁹, Barante ait au moins partiellement ajusté son récit aux attendus et aux attentes des groupes engagés dans un travail d'historisation du récit national et

⁴⁶ « Essai littéraire sur le génie poétique au XIX^e siècle, par M. Artaud », *Le Globe*, Tome II, n°108, 17 mai 1825, cité dans Jean-Jacques Goblot, *La jeune France libérale: Le Globe et son groupe littéraire, 1824-1830*, *op. cit.*, p.454.

⁴⁷ Compte rendu anonyme relatif aux *Epîtres et dialogues* de Viennet (*Le Globe*, Tome I, n°62), cité dans Jean-Jacques Goblot, *La jeune France libérale, op. cit.*, p.382.

⁴⁸ A.N. 42 AP-200, pièce n° 210, lettre de François Guizot à Prosper de Barante datée 21 novembre 1825. Guizot y informe Barante du contenu à venir de la recension de Trognon, auteur de la première grande recension des *Ducs de Bourgogne* au sein de la presse politique et littéraire de la Restauration.

⁴⁹ Parfois présenté comme un protecteur du *Globe*, Barante n'a en fait publié que trois articles pour la revue : la reproduction intégrale de son discours de réception à l'Académie française, et deux comptes rendus, l'un portant sur *l'Histoire de la guerre de la péninsule sous Napoléon* du Général Foy, et l'autre sur *L'Education progressive* de Mme Necker de Saussure. Voir Jean-Jacques Goblot, *Le Globe, 1824-1830: documents pour servir à l'histoire de la presse littéraire*, Paris, Honoré Champion, 1993, pp.149-150.

d'édification d'une historiographie « libérale » de l'Etat. Il n'est pas plus inattendu que, compte tenu du rayonnement politique de Barante, bien antérieur à l'avènement du *Globe*, la revue ait consacré l'une de ses premières grandes recensions aux *Ducs de Bourgogne* par l'intermédiaire d'Auguste Trognon, ancien suppléant de Guizot à la Faculté des Lettres de Paris et précepteur du duc de Joinville, chargé au sein du *Globe* de la rédaction de la rubrique « Histoire ». L'ensemble des recensions consacrées aux *Ducs de Bourgogne* par Trognon⁵⁰ font état d'un accord presque total sur la méthode de Barante, celui-ci étant crédité d'avoir introduit « une révolution dans [159] la manière complète d'écrire l'histoire »⁵¹ : l'histoire n'est pas plus une mémoire qu'une téléologie, elle n'est pas mieux restituée par les chroniques du temps que par une philosophie rétrospective. Si Barante a désenclavé l'histoire de ses usages les plus arbitraires et construit une narration moderne fondée sur l'élargissement du récit aux différentes composantes de la société, seul son « refus de conclure », sa trop grande distance au présent, lui sont reprochés par Trognon. On peut évidemment se demander pourquoi le choix de la neutralité et de l'objectivité, qui renvoyait à une activité collective de définition de l'historiographie nouvelle, a-t-il autant mobilisé l'intérêt critique de ses lecteurs. On constate en effet que sa réception s'est principalement constituée autour de cet enjeu inséparablement politique et savant : un rédacteur de l'érudite *Revue Encyclopédique*, de tendance « constitutionnelle » et « républicaine », reconnaît dans l'*Histoire des Ducs de Bourgogne* un « admirable talent de peintre » mais reproche à l'auteur de privilégier la description pour « dissimuler ses pensées »⁵²; l'un des journaux de l'opposition, les *Débats politiques et littéraires*, convie à retrouver, en dépit des déclarations de l'auteur, une conviction politique qui aspire à « désenchanter les rois autant que les peuples » sans laquelle cette méthode narrative ne serait qu'« une abdication de l'écrivain »⁵³ ; un proche de Barante, le député Sainte-Aulaire, n'admet pas sa « poétique » et estime, contre une vision trop descriptive du récit, que les faits racontés n'ont d'intérêt que parce qu'ils sont « l'enveloppe de certaines vérités »⁵⁴. On pourrait voir dans ces occurrences autant de différences renvoyant aux inclinations politiques des commentateurs, si l'ouvrage de Barante ne constituait pas un exemple-limite du récit distancié d'Etat. Bien que celui-ci soit encadré par la mise en forme collective d'un nouveau genre historiographique, il répond en effet à d'autres contraintes et à d'autres investissements : la conformité de l'ouvrage à l'idéologie neutralisante d'un groupe politique et savant rassemblé autour de François Guizot, Royer-Collard, Victor Cousin et Abel-François [160] Villemain⁵⁵ ; et son inscription dans une trajectoire d'auteur et une stratégie de faire-valoir académique⁵⁶.

Les conditions d'une telle définition du récit historique renvoient à des effets de contexte, à une trajectoire et des compétences individuelles autant que collectives, et aux déterminations structurelles de l'activité savante et littéraire. C'est en particulier

⁵⁰ Ces recensions ont été rassemblées dans Auguste Trognon, *Etudes sur l'histoire de France et sur quelques points de l'histoire moderne*, Paris, 1836, pp.211-271.

⁵¹ *Ibid.*, p.211.

⁵² *Revue Encyclopédique*, Tome XXV, 1825, p.378 et s.

⁵³ *Journal des débats politiques et littéraires*, 30 juin 1826, p.4.

⁵⁴ Lettre du comte de Sainte-Aulaire à Prosper de Barante, datée du 20 août 1824, in *Souvenirs du Baron de Barante*, *op. cit.*, p.206.

⁵⁵ L'ouvrage est reçu par ces auteurs et intégré au corpus théorique du groupe ; la correspondance de Barante en témoigne largement, autant que les citations de l'*Histoire des ducs de Bourgogne* dans les travaux respectifs de ces auteurs. Sur l'intégration des *Ducs de Bourgogne* au travail intellectuel du groupe, voir Lettre de M. Villemain à Prosper de Barante, datée du 28 août 1824, in *Souvenirs du Baron de Barante*, *op. cit.*, pp.208-209.

⁵⁶ On sait que l'*Histoire des ducs de Bourgogne* a été la principale ressource intellectuelle de l'auteur — un traité d'histoire et une narration en vogue, bien plus qu'un récit politique — qui lui a permis d'accéder au rang d'Académicien en 1828.

Manuscrit auteur / réf. : Xavier Landrin, « Histoire de l'Etat et historiographie d'Etat : l'*Histoire des ducs de Bourgogne* du baron de Barante », *Cahiers Staëliens*, 59, 2008, p.141-160.

l'appropriation ou la circulation politique des produits de cette activité, liée à l'absence d'autonomie des institutions culturelles et académiques, qui explique la dévaluation progressive d'un genre historiographique dont certaines élites d'Etat se revendiquent sous la Restauration. La dissociation structurelle entre littérature et histoire, la dépolitisation relative des « sciences historiques » et l'émergence du métier d'historien⁵⁷, l'intégration du « roman historique » au sein de la littérature pour la jeunesse et sa reconstruction autour d'impératifs spécifiquement littéraires et éditoriaux⁵⁸, rendent compte au cours du 19^e siècle de la disqualification durable, qui semble rétrospectivement inéluctable, de cette entreprise historiographique fondée sur une vision politisée de l'histoire, une rhétorique de l'objectivité, et des ressources narratives issues de la littérature.

⁵⁷ Sur les transformations du rapport des acteurs académiques à la politique au cours du XIX^e siècle, voir Christophe Charle, « La Faculté des Lettres de Paris et le pouvoir (1809-1906) », *Le personnel de l'enseignement supérieur en France aux XIX^e et XX^e siècles*, Paris, Editions du CNRS, 1985, pp.151-165 ; sur les transformations de l'histoire comme discipline, voir Gérard Noiriel, « Naissance du métier d'historien », *Sur la 'crise' de l'histoire*, Paris, Belin, 1999, pp.211-237.

⁵⁸ Henriette Amey, *La littérature française de la jeunesse*, Tome II, Londres, Bossange, Barthès et Cie, 1830, pp.699 et s. ; Mariella Colin, « La littérature d'enfance et de jeunesse en France et en Italie au XIX^e siècle : traductions et influences », *Chroniques italiennes*, 30, 1992, pp.1-70.